



Location meublée bord de mer

Par **marivaux**, le **10/05/2013** à **12:02**

bonjour,rnj'ai loué pour la période du 08/05 au 12/05 une maison meublée avec un contrat;rnla personne qui m'a contacté devait louer pour elle, son époux, sa fille et ses 2 enfants; or depuis le 08/05 est arrivé une autre fille avec mari et enfant; ils devaient partir le 09/05 , or ils sont toujours là, et en plus est arrivée l'autre fille et ses 2 enfants; rnj'avais loué au départ pour 3 adultes et 2 enfants (cela est précisé sur le contrat); je me retrouve avec 5 adultes et 3 enfants;rncomment régler cela à l'amiable ou alors ai-je le droit de les mettre dehors, et comment faire (est-ce que la police municipale peut intervenir)rnmerci beaucoup pour votre réponse;

Par **Boud**, le **13/05/2013** à **21:34**

Bonsoir,rnrnSur le contrat de location est il écrit "location meublée" ou "location saisonnière"?rnrnAvez vous essayé de discuter avec eux pour comprendre pourquoi ils ne voulaient plus quitter ce logement?rnrnCordialement